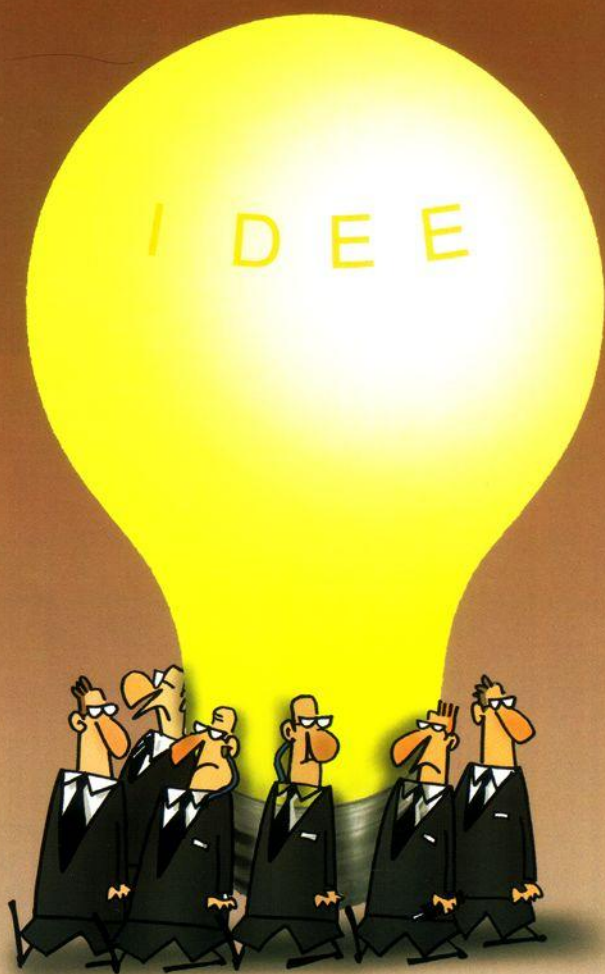


L'INNOVATION ET SA PROTECTION

MÉDIA - TÉLÉCOM - INFORMATIQUE - PHARMA / BIOTECH

Ayez de la suite dans les idées, méfiez-vous des imitations !



I - ÉTUDE DE MARCHÉ

1 - Stratégie d'innovation :

Tendances & enjeux p.14

High-Tech & Télécoms

▶ Informatique et Internet p.14

▶ Télécoms p.32

▶ Classement des cabinets d'avocats p.36

Industrie pharmaceutique

▶ Les biotechnologies en France p.50

▶ Génériques et laboratoires pharmaceutiques p.58

▶ Classement des cabinets d'avocats p.62

2 - Industrie des Médias :

Tendances & enjeux p.84

▶ Médias : l'heure de la délocalisation online a sonné p.85

▶ L'industrie des médias à la loupe p.86

▶ Classement des cabinets d'avocats p.102

3 - La protection de l'innovation : une arme de valorisation massive

..... p.110

▶ La propriété intellectuelle, un outil

de croissance sous-employé p.112

▶ Focus sur la profession de CPI p.124

▶ Classement des cabinets d'avocats

et de conseil en propriété industrielle p.126

II - ANNUAIRE DES CONSEILS

▶ Conseils p.152

▶ Banque p.158

▶ Avocats p.159



Jean-Marc Dubreuil
Intel



Nicolas de Tavernost
M6



Julien Cordorniou
Microsoft



Daniel Cohen
Pharnext



Pierre Le Sourd
Les Entreprise du
Médicament (LEEM)



Vincent Fosty
Ineum Consulting



Benoît Batistelli
INPI



Dominique Agrech
XAnge Private Equity



Jacques Warcoin
Regimbeau



Alfred Chaouat
Licensing Executive
Society



Pierre Berez
Indom



Patrick Bertrand
AFDEL

**CLASSEMENT DES CABINETS D'AVOCATS SPÉCIALISÉS EN
CONTENTIEUX DE BREVETS**
(Dans chaque catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique)

CABINET	ÉQUIPE ANIMÉE PAR
INCONTOURNABLE	
1 Véron & Associés	Pierre Véron, Isabelle Romet, Thomas Bouvet, Sabine Agé
2 Allen & Overy	Pierre Lenoir
Armengaud-Guerlain	Jacques Armengaud, Stéphane Guerlain
Cabinet Combeau	Philippe Combeau
Cousin & Moatty	Pierre Cousin
Gaultier Lakits Josse Szeleper	Geoffroy Gaultier, Dariusz Szeleper, Anne Lakits Josse
Gide Loyrette Nouel	Arnaud Michel, Grégoire Triet, Grégoire Goussu, Emmanuel Larere
Hirsch & Associés	Gérard-Gabriel Lamoureux, Marc-Roger Hirsch, Grégoire Desrousseaux
Howrey	Marina Cousté, Denis Monégier du Sorbier
EXCELLENT	
Binn & Associés	Serge Binn, Cyrille Amar
Casalonga Avocats	Arnaud Casalonga, Caroline Casalonga, Jean-Christophe Guerrini
Duclos Thorne Mollet-Vieville	Thierry Mollet-Vieville, Pascal Lefort, Eléonore Gaspar
Escande	Michel-Paul Escande
Latham & Watkins	Emmanuel Baud, Jean-Christophe Tristant
FORTE NOTORIÉTÉ	
Bardehle Pagenberg	Julien Fréneaux, Jochen Pagenberg, Johannes Heselberger
Hollier-Larousse & Associés	Christian Hollier-Larousse, Sandrine Bouvier-Ravon, Annette Sion
Karsenty Ricard Capoano	Martine Karsenty-Ricard, Béatrice Moreau-Margotin
Legrand Lesage Castel	Michèle Lesage, Olivier Legrand, Stéphanie Legrand
Lovells	Marie-Aimée de Dampierre, Dominique Ménard, David Taylor
Reinhard Azéma & Associés	Jacques Azéma
Salans	Gérard Delile, David Masson
PRATIQUE DE QUALITÉ	
D'Alverny Demont & Associés	Emmanuel de Marcellus
Aramis	Benjamin May
Arnaud Benelbaz Gasnier	Jean-Pierre Gasnier
Bird & Bird	Isabelle Leroux, Yves Bizollon
BMH Avocats	Martin Hauser
Carbonnier Lamaze Rasle	Michel Rasle, Christophe Caron
Christian Le Stanc	Christian Le Stanc
Denton Wilde Sapte	Stefan Naumann
EGAvocats	Emmanuel Gougé
Bertho de Haas	Charles de Haas
Lerins Avocats	Cécile Dupas
Linklaters	Marianne Schaffner
Nataf & Fajgenbaum	Fabienne Fajgenbaum

MÉTHODOLOGIE

Ce classement a été établi au moyen des outils suivants :

- Les réponses à nos questionnaires envoyés à plus de 200 cabinets d'avocats et de conseils en propriété industrielle
- Les enquêtes menées auprès de plus de 40 directeurs juridiques et responsables de la propriété intellectuelle
- Les entretiens réalisés auprès de plus de 20 cabinets de conseils en propriété industrielle

Les critères pris en compte sont les suivants :

- La notoriété des cabinets concernés
- La taille de l'équipe et son degré de spécialisation dans les matières retenues
- La qualité des dossiers, leur complexité et l'importance des clients
- Efficacité et présence sur le marché français

La période de référence couvre l'année 2007 et les premiers mois de 2008.

QUELQUES CABINETS D'AVOCATS PARMIS LES MEILLEURS



Pierre Véron

VÉRON & ASSOCIÉS : LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX DES BREVETS

En matière de contentieux des brevets, la réputation de Pierre Véron le précède. De l'aveu même de ses confrères, il demeure le spécialiste incontournable de la matière. Avec à ses côtés trois associés, Isabelle Romet, Thomas Bouvet et Sabine Agé, Pierre Véron revendique une clientèle majoritairement composée de groupes étrangers exerçant dans des secteurs aussi variés que la pharmacie, la chimie ou encore les télécommunications. Au cours des derniers mois, le cabinet est intervenu pour le cabinet BioMérieux dans un dossier qui l'opposait à DBV. Il a également conseillé la société Chiron (Novartis Vaccins) dans un contentieux qui l'opposait à l'Institut Pasteur.



Pierre Cousin

COUSIN & MOATTY : UNE BOUTIQUE DE PRESTIGE DÉDIÉE À LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

L'expérience acquise au sein du cabinet Combeau aura permis à Pierre Cousin de développer l'une des plus prestigieuses boutiques de la place. Particulièrement reconnu en matière de conseil et de contentieux des brevets, Pierre Cousin affiche une clientèle essentiellement constituée d'acteurs de premier plan dans les secteurs de la pharmacie, de la chimie, de la mécanique et de l'optique. Attention toutefois à ne pas sous-estimer l'apport constitué par l'arrivée de Myriam Moatty. En charge du droit des marques, elle a permis au cabinet d'étendre ses prestations à l'ensemble du spectre de la propriété industrielle.



Jacques Armengaud

ARMENGAUD-GUERLAIN : UN TANDEM D'EXCEPTION AU SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Emmené par Jacques Armengaud et Stéphane Guerlain, ce cabinet spécialiste de la propriété industrielle figure parmi les plus belles réussites du secteur. Les deux associés de la firme revendiquent une importante activité contentieuse, non seulement en matière de marques mais aussi en brevets, notamment dans le domaine pharmaceutique, où le cabinet a réalisé une entrée remarquable au cours des dernières années. Aujourd'hui accompagnés de trois collaboratrices seniors, Jacques Armengaud et Stéphane Guerlain interviennent auprès de grands comptes, dans les domaines de l'agroalimentaire, avec Ambros, de la mode, avec Dolce & Gabbana et, bien entendu, dans les cosmétiques, avec L'Oréal, troisième déposant français de brevets.



Philippe Combeau

CABINET COMBEAU : UNE FIGURE HISTORIQUE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

On ne présente plus Philippe Combeau. Conseil de référence pour un nombre important de laboratoires pharmaceutiques, il est également reconnu pour son activité doctrinale qui en fait l'une des références pratiques et juridiques de la matière. Si le cabinet est avant tout réputé pour l'expertise de son fondateur en matière de brevets, le droit des marques n'est pas en reste et bénéficie également d'un traitement de très haute qualité. Attachés à l'expertise qui a fait la réputation du cabinet, les clients sont également séduits par la politique de rémunération au forfait qui assure une lisibilité financière trop rare en matière de conseil juridique.



Pierre Lenoir

ALLEN & OVERY : PRESTATIONS HAUT DE GAMME POUR LES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET TÉLÉCOMS

Depuis l'arrivée en 2006 d'Olivier Fréget, le cabinet anglais peut désormais compter sur un tandem d'associés, avec Pierre Lenoir, pour assurer conseil et contentieux à une clientèle prestigieuse constituée de grands laboratoires comme Glaxo ou Novartis et d'opérateurs télécoms à l'image de Neuf Cegetel. En matière de propriété industrielle, Pierre Lenoir est tout particulièrement reconnu pour son activité en contentieux des brevets, où il figure parmi les meilleurs spécialistes. Mais la force du cabinet repose avant tout sur la complémentarité des prestations, qui se traduit sur le terrain par une capacité à intervenir non seulement en PI, mais également dans les domaines du regulatory et du droit de la concurrence.



Michel-Paul Escande

ESCANDE ORGANISE LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ACTIVITÉ BREVET

Le cabinet qui mobilise aujourd'hui six avocats est particulièrement reconnu pour son activité en droit des marques. Ces dernières années ont pourtant été marquées par une accélération de la pratique brevet. Ce qui n'a rien d'étonnant au regard de la clientèle prestigieuse de la firme : Dior Couture, Danone, et bien sûr Renault, deuxième déposant français de brevets. Le cabinet est en outre particulièrement actif en matière d'appellations d'origine contrôlée, en particulier dans le secteur vinicole.



Geoffroy Gaultier

GAULTIER LAKITS SZLEPER : EXCELLENCE ET POLYVALENCE

Fondé en 1998 par trois anciens associés du cabinet Mathély désormais épaulés par quatre collaborateurs, Gaultier Lakits Szleper intervient principalement en propriété industrielle, Geoffroy Gaultier bénéficiant par ailleurs d'une expertise remarquable en matière d'enchères. Pour autant, le cœur d'activité de la firme est constitué par le droit des marques et des brevets, domaines de prédilection de l'ensemble des avocats. Considéré par ses pairs comme un acteur incontournable, le cabinet intervient principalement dans le domaine pharmaceutique pour les brevets, dans les secteurs de la grande consommation, du sport et du luxe en matière de droit des marques.



Arnaud Michel

GIDE LOYRETTE NOUËL : DYNAMISME ET CROISSANCE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

La pratique propriété intellectuelle intègre un département comportant également les activités communication et nouvelles technologies. Ce qui n'empêche pas les marques, brevets, dessins et modèles de bénéficier d'un traitement tout particulier. Les trois associés en charge de la matière, Grégoire Triet, Arnaud Michel et Emmanuel Larere peuvent s'appuyer sur une équipe de 21 collaborateurs pour conseiller une clientèle parmi laquelle figurent Gucci, Adidas ou encore Levi Strauss. Avec Grégoire Triet sur les dossiers brevets et Arnaud Michel pour les marques, sans oublier Emmanuel Larere, capable d'intervenir sur les différents fronts, le cabinet assure une prestation qui le place parmi les leaders du marché.



Marina Cousté

HOWREY : LE TRANSFERT DE L'ANNÉE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Avec l'arrivée en 2007 de Denis Monégier du Sorbier en provenance de Linklaters, le cabinet réalise une excellente opération puisqu'il peut désormais compter, avec Marina Cousté, sur un tandem de choc. Et la clientèle, composée avant tout de firmes internationales de premier plan ne saurait s'en plaindre. Procter & Gamble, Coca Cola, Saint-Gobain ou encore Pfizer figurent parmi les clients récurrents du cabinet. Avant tout reconnu pour son activité en droit des brevets, le cabinet peut s'appuyer sur un réseau international qui comprend non seulement des avocats mais également des conseils en propriété industrielle. Enfin, la présence de Denis Monégier du Sorbier au sein de l'équipe se traduira rapidement par une augmentation des dossiers en droit des marques.

QUELQUES ÉQUIPES MONTANTES



Isabelle Leroux

BIRD & BIRD : LE DROIT DES MARQUES À L'HONNEUR

Chez Bird & Bird, l'innovation n'est pas un vain mot. Avec une des plus importantes équipes de la place, les pratiques médias, nouvelles technologies et bien entendu, propriété intellectuelle, bénéficie d'un traitement tout particulier. A la tête du département propriété industrielle, Isabelle Leroux peut s'appuyer sur l'expertise acquise au sein du prestigieux cabinet Véron pour offrir une prestation haut de gamme, notamment en matière de marques, à une clientèle issue de secteurs aussi variés que l'agroalimentaire, les télécoms, la mode ou encore les jouets. Depuis 2006, le cabinet compte un nouvel associé spécialisé en la personne d'Yves Bozillon, venu renforcer le bureau Lyonnais.



Alain Cléry

CLÉRY AVOCATS : FORTE CROISSANCE EN PERSPECTIVE

Longtemps associé du cabinet Cléry de la Myre Mory, Alain Cléry évolue désormais en complète autonomie et entend bien profiter de son récent statut pour développer sa structure. Epaulé par deux collaboratrices, il compte aujourd'hui parmi les professionnels les plus réputés en matière de droit des marques. Particulièrement présent dans les domaines de l'agroalimentaire, de la presse ou du jouet, Alain Cléry revendique une clientèle de grands comptes qu'il a su conserver grâce à un fort intuition personnelle, doublé d'une ténacité sans faille lors de contentieux difficiles.